



BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE
EUROSYSTEME

Communiqué de presse

18 décembre 2023

La BCE lance une consultation sur le projet de refonte du règlement relatif aux statistiques sur les fonds d'investissement

- La BCE lance une consultation publique sur le projet de refonte du règlement relatif aux statistiques sur les fonds d'investissement
- Les commentaires peuvent être adressés à la BCE jusqu'au 12 février 2024
- La refonte du règlement améliorera la valeur analytique des données

La Banque centrale européenne (BCE) lance aujourd'hui une consultation publique sur un projet de refonte du règlement de la BCE relatif aux statistiques sur les fonds d'investissement. Le règlement a été revu afin que les statistiques de la BCE continuent de répondre aux objectifs fixés. Cette révision tient également compte d'une évaluation des avantages des nouvelles exigences et des coûts potentiels pour les agents déclarants.

Les statistiques relatives aux fonds d'investissement ont pour objectif principal de fournir rapidement aux décideurs politiques un tableau complet des évolutions du secteur des fonds d'investissement dans la zone euro. L'ensemble des données est publié chaque mois. Le projet de refonte du règlement introduit des obligations de déclaration supplémentaires permettant d'améliorer l'analyse de ces évolutions, y compris des éléments qui soutiennent d'autres ensembles de données de la BCE. Par exemple, la plupart des données seront collectées sur une base mensuelle et parmi les obligations figurera la nécessité d'établir des ventilations supplémentaires des actifs et des passifs.

La consultation sera ouverte jusqu'au 12 février 2024. Les résultats seront pris en compte lors de la finalisation de la refonte du règlement. Les commentaires reçus au cours de la consultation, ainsi qu'un compte rendu de ces réponses, seront publiés dans les semaines qui suivront sa conclusion.

Des informations sur la consultation publique et la marche à suivre pour soumettre des commentaires sont disponibles sur le site Internet de la BCE.

Banque Centrale Européenne

Direction de la Communication, Division Rédaction
Sonnemannstrasse 20, 60314 Frankfurt am Main, Allemagne
Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : media@ecb.europa.eu, site Internet : www.ecb.europa.eu

Communiqué de presse / 18 décembre 2023

La BCE lance une consultation sur le projet de refonte du règlement relatif aux statistiques sur les fonds d'investissement

Pour toute demande d'information, les médias peuvent s'adresser à [Philippe Rispal](#) au : [+49 69 1344 5482](#)).

Notes :

- La déclaration des statistiques relatives aux fonds d'investissement est régie par le règlement (UE) n° 1073/2013 de la Banque centrale européenne du 18 octobre 2013 concernant les statistiques relatives aux actifs et aux passifs des fonds d'investissement (refonte) (BCE/2013/38) (JO L 297 du 07.11.2013, p. 73).

Banque Centrale Européenne

Direction de la Communication, Division Rédaction

Sonnemannstrasse 20, 60314 Frankfurt am Main, Allemagne

Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : media@ecb.europa.eu, site Internet : www.ecb.europa.eu

Reproduction autorisée en citant la source.

Traduction : Banque de France